

COMMUNE DE LEGNY

Conseil municipal du 17 novembre 2011

Le dix-sept novembre à vingt heures, le Conseil municipal de LEGNY s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame S. JOVILLARD, Maire.

Etaient présents : Madame S. JOVILLARD, Messieurs M. VIEUX, J. PLASSE, O. MORIN, J.C. DELESTRA, G. GUNTHER, D. CORDIER, G. PICAMAL, Mmes L. DUPORT, MC. BRAYMAND

Public présent : Mme MELLON, secrétaire de Mairie

1. Délibérations soumises au vote :

a. **Décision modificative n°3 sur le budget communal – Section de fonctionnement**

- Les décisions modificatives permettent d'ajuster le budget en fin d'année pour répartir les excédents qu'il peut y avoir sur certains articles budgétaires.
- En l'occurrence, il convient d'alimenter l'article 6411 « rémunération du personnel communal ».

Adopté à l'unanimité.

b. **Décision modificative n°4 sur le budget communal – Section d'investissement**

- Il existe un reliquat budgétaire sur l'opération de la Halle et sur l'article « Constructions » de l'opération « Aménagement des bâtiments communaux et voirie »
- En l'occurrence, il convient d'alimenter les articles 2152 « Installations de voirie » et 2184 « Mobilier » de l'opération « Aménagement des bâtiments communaux et voirie ».

Adopté à l'unanimité.

c. **Engagement de réalisation de travaux avec le produit des amendes de police**

- Le montant proposé par la Préfecture est de 3944 €.
- Il doit être affecté à divers aménagements de sécurité dans le bourg (pose de ralentisseurs avec signalisation connexe et marquage de passages piétons).

Le montant et la destination des travaux sont approuvés à l'unanimité.

d. **Contrat triennal 2012-2014**

M. Morin et Mme Jovillard expliquent le principe du contrat triennal : contrat avec le Conseil Général qui finance des investissements (à hauteur de 40%, modifiable en cours de contrat selon les moyens du Département).

L'idée est de présenter en fin d'année les projets à financer pour les 3 années à venir.

Les projets envisagés pour le contrat 2012-2014 sont les suivants (par ordre de priorité) :

1. Micro-crèche : c'est l'acquisition foncière qui est financée, pas la construction
Montant maximum estimé : 133 k€
2. Accessibilité/sécurité : mise aux normes des bâtiments communaux
Montant maximum estimé : 182 k€
3. Déneigement/sécurité : achat d'un nouveau tracteur pour le cantonnier car l'actuel arrive à un stade où il va y avoir beaucoup de dépenses à faire.
L'ancien tracteur sera repris par le vendeur.
Montant maximum estimé : 43 k€
4. Aménagement des bâtiments communaux et des routes
Montant maximum estimé : 69 k€
5. Place du Bourg

Montant maximum estimé : 44 k€

Proposition adoptée à l'unanimité.

Mme le Maire demande aux membres du conseil leur autorisation pour leur soumettre une dernière délibération non prévue initialement à l'ordre du jour.

e. Réaffectation de délégations

Suite au dernier Conseil Municipal, il convient d'acter que :

- M. Gunther devient suppléant pour la délégation au SYDER (titulaire : M. Vieux)
- M. Picamal devient suppléant pour la délégation au SAVA (titulaire : M. Delestra).

Adopté à l'unanimité.

2. Compte-rendu des différents conseils d'administration et réunions intercommunales

Michel VIEUX :

- Abribus au Hameau de Billy sera fini mi-décembre
- SYDER : réunion du 15 novembre
 - o Délégation de pouvoir au nouveau Président
- CCPBO : réunion de la commission voirie le 21/11 – travaux prévus chemin de Tanay
- Cloches de l'église : suite à la demande de riverains, il va être demandé à la société Bodet d'intervenir pour que les cloches ne sonnent plus la nuit.

Dominique CORDIER :

- Conseil d'école du 16 novembre
 - o Tout va bien
 - o Le seul problème reste les effectifs : avec 78 élèves, on a atteint le seuil de fermeture d'une classe.
 - o En 2012 : départ de 9 élèves au collège et selon le nombre de naissances en 2009, entrée estimée de 10 enfants en petite section
 - o Garderie : tout se passe bien.
 - Néanmoins, certains parents récupèrent leurs enfants après 18h.
 - o Cantine : il persiste le problème de certains enfants présents alors qu'ils ne sont pas inscrits. Cela nécessite de partager les repas livrés entre les enfants.
 - o Des projets pédagogiques sont en cours
 - o Des travaux sont programmés sur 2012 pour installer des stores électriques dans les classes, de manière à pouvoir utiliser pleinement les tableaux numériques.
 - o Des devis ont été demandés pour mettre aux normes les barrières, et permettre de fermer complètement l'accès à l'école en journée.

Jean-Claude DELESTRA : Compte-rendu de la dernière réunion du SAVA

- La fin des travaux de raccordement du Clos Sarrazin est annoncée
- Des décisions modificatives du budget ont été actées
- Des travaux de raccordement sont en cours à la Flachère. Le propriétaire prend tout à sa charge ; néanmoins, la CCPBO estime sa part de perte d'exploitation (le raccordement passe sur son terrain) à 720 €, que le SAVA prend à sa charge.
- Des auto-contrôles supplémentaires sont demandés par la législation à compter de 2012 (dans le cadre du contrat rivière). On s'attend à un coût relativement élevé.
- Présentation du bilan semestriel
- Légny est la deuxième commune la plus raccordée (raccordée à 83%), mais cela est principalement dû au calendrier des travaux.
- Début des contrôles des SPANC en 2012.

M. Delestra fait également part de sa visite de site exemplaire en matière de gestion des eaux pluviales (fossés plantés ; tranchées pleines).

M. Plasse demande quand la commune va se pencher sur cette question.
Mme le Maire répond que c'est la DDT qui est missionnée pour travailler sur ce point à partir de 2012.

Lucie DUPORT :

- Une formation incendie aura lieu à l'école le vendredi 9 décembre au matin (durée prévisionnelle 3h). L'après-midi sera consacrée à la formation des agents communaux, élus et responsables associatifs.
- Commission urbanisme :
 - o PC déposés :
 - Magalhes/De Carvalho pour une construction neuve au Hameau de Billy
 - La commune : projet Micro-crèche
 - o DP déposées :
 - Rosset : une véranda
 - Castel : un auvent
- CCAS : repas prévu le 11 décembre.

Jérôme PLASSE :

- Fait part d'une coupure d'eau qui a eu lieu à cause d'une canalisation cassée
- Place du Bourg : 2 canalisations en plomb ont été changées, mais le revêtement n'a pas permis une bonne étanchéité et les pluies ont inondé les caves des concernés.

Olivier MORIN :

- Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du 15/11
 - o Point sur la saison d'été : fréquentation, ouverture de la Maison du Tourisme, Actions (marché nocturne, patrimoine – Voie du tacot, Fleurissement)
 - o Point sur les dossiers en cours : refonte du site Internet, guide touristique, demande de subvention à la région
 - o Suivi budgétaire
 - o Questions diverses :
 - Revalorisation des cotisations pour les particuliers, professionnels, et professionnels référencés sur le site Internet
- Assemblée Générale du Comité de fleurissement : établissement du planning de plantation 2012.

Sylvie JOVILLARD :

- Un travail d'embellissement des rond-points aux Ponts-Tarrets va être fait en collaboration avec la Maison familiale et rurale de Chessy
- Club des 8 : toujours un problème de salle prochainement évoqué en commission enfance/jeunesse.
- Association des jeunes de la commune : le bureau est constitué. 1^{ère} réunion le 20 novembre ; la commune leur met à disposition la salle de la garderie périscolaire
- Epicerie solidaire : collaboration entre le Secours catholique et la MDR du Bois d'Oingt. Comment pérenniser le système ? Objectifs : accès à l'alimentation + mieux manger.
- CA Ribambelle : Point budgétaire fait ressortir un bénéfice, qui va combler le déficit des Ribambins.
- Pour info : la SAFER nous notifie une transaction en cours entre Ms Mulaton et DEVERAUX. La commune ne fera pas jouer son droit de préemption.

3. Questions diverses

- M. Plasse signale que le parking est éclairé à des heures différentes du Bourg.

- Mme le Maire répond que ce sera signalé à Forclum pour que tout soit comme au Bourg, et de même vers chez Ratton.
- M. Picamal pose le problème du stationnement à l'angle de la rue de l'église et de la route des Ponts-Tarrets.
 - Mme le Maire répond que ce sera réglementé avec les travaux prévus en 2012
- M. Picamal demande pourquoi au hameau de Billy les ordures ménagères ne sont ramassées que le mercredi après-midi ?
 - Olivier Morin répond en tant qu'habitant du hameau, que ce n'est pas systématique (c'est souvent ramassé le mardi).
 - Mme le Maire répond que le Hameau de Billy fait parfois partie de la tournée du Breuil, qui passe le mercredi.
 - Rappel que les sacs plastiques sont interdits pour le dépôt des ordures ménagères car les chiens les éventrent.

Fin de séance à 21h50